



ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DE VAUDREUIL-DORION / LES CEDRES

3093, Boul. De la Gare, Local B-230

Vaudreuil-Dorion, Québec, J7V 9R2

<http://www.ahmvd.ca>

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION SAISON 2015 - 2016

### Information sur le joueur

<b>Nom:</b>		<b>Date de Naissance:</b>			
<b>Prénom:</b>			Jour	Mois	Année
<b>Adresse:</b>		<b>Numéro d'assurance Maladie:</b>			
<b>Ville:</b>					
<b>Code Postal:</b>		<b>Date d'Expiration:</b>			
<b>Tél. Rés.:</b>			Mois	Année	

### Information sur les parents

Père		Mère	
<b>Nom:</b>		<b>Nom:</b>	
<b>Prénom:</b>		<b>Prénom:</b>	
<b>Adresse:</b>		<b>Adresse:</b>	
<b>Ville:</b>		<b>Ville:</b>	
<b>Code Postal:</b>		<b>Code Postal:</b>	
<b>Tél. Rés.:</b>		<b>Tél. Rés.:</b>	
<b>Tél. Cell.:</b>		<b>Tél. Cell.:</b>	
<b>Courriel:</b>		<b>Courriel:</b>	

Reçu pour fin d'impôt au nom de:

Père:

Mère:

### Frais d'inscription (voir document : Feuille de tarifs)

Avant le 31 juillet, 2015			À partir du 1er août, 2015		
Date	Montant	# de Chèque	Date	Montant	# de Chèque
31-août-15					
30-sept-15					
31-oct-15					

**L'inscription se doit d'être payée en totalité au plus tard le 31 Octobre, 2015**

Tout chèque sans provision occasionnera des frais de pénalités ainsi que la suspension du joueur jusqu'au règlement du paiement complet. Des frais de \$25 seront appliqués pour tout chèque retourné pour insuffisance de fonds.  
Seulement un paiement en argent comptant sera accepté pour acquitter ces montants.

Il est à noter que la ville de Vaudreuil-Dorion remet une subvention de \$250 avec le numéro de la carte de citoyen.

Pour les non-résidents et Junior, il n'y a aucune subvention de la ville.

Numéro de carte Citoyen:

Tout membre de Hockey Québec accepte de se soumettre et de se conformer aux constitutions, règlements et règles de jeu, de même qu'à tout amendement dûment approuvé de Hockey Québec et de l'ACH. Tout membre de Hockey Québec reconnaît que tous les renseignements apparaissant aux présentes sont véridiques.

Pour les Divisions Novice à Midget, un camp de classement aura lieu avant le début de la saison. Les joueurs seront évalués et classés par l'équipe de Coordination et ensuite, les joueurs se verront attribués une équipe. Les équipes joueront des matchs d'équilibrage et le Coordonnateur pourrait faire des changements. Les équipes sont considérées finales seulement après les sessions d'équilibrage. Il est entendu que l'Association fait les équipes avec le souci de les équilibrer et qu'**aucune demande spéciale ne peut être acceptée sous aucun prétexte.**

Tout membre qui souhaite participer au camp Trois-Lacs (Double-Lettres) doit d'abord s'inscrire avec son association d'origine. S'il est sélectionné pour faire partie d'une équipe Trois-Lacs, il y aura des frais supplémentaires à payer à son équipe en plus des frais habituels du budget de son équipe. Plus de détails à venir sur le site Internet de Trois-Lacs début août 2015.

<http://www.hockeytroislacs.com>

**Toute fausse déclaration peut entraîner l'application des sanctions prévues aux règlements de Hockey Québec.**

Signature: \_\_\_\_\_

Mère:

Père:

Gardien  
Légal:

Date:

Joueur:

Joueur de 18 ans et plus (Junior)

**!!! Les Formulaires n'ayant pas les documents demandés seront refusés !!!**